L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE COMMERCIAL & LITTERAIRE.

PUBLIÉ tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St. Louis et Conti.

No. 40. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 11 NOVEMBRE 1829. Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à la demi-année à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront arrêter de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville le 1er du mois et pour la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent dix cents par ligne pour la première fois et trois cents pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, *payables d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

Vente par le Marshal.

N. B. Outlaw vs. P. P. Hamblet.

EN vertu d'un writ d'seri facias à moi adressé par Phon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Armoir, 2 Tapis, 2 chaises, 1 Secrétaire, 1 parti de faïence, &c. saisis dans l'affaire ci dessus.

3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

F. Trist contre James Swan.

EN vertu d'un writ de seri facias à moi adressé par Phon. Fr Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 13 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Table, 2 bois de lit, 3 chaises, 1 bureau, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.

6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

J. C. Tuncle contre J. P. Romer.

EN vertu d'un writ de seri facias, à moi adressé par Phon. G. Préval, j'exposerai en vente, Samedi 14 Novembre, 1 comptoir de Magasin brun, et 5 comptoirs de devant de Gilet, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

B. Outlaw vs. P. Hamblet.

EN vertu d'un writ d'seri facias, à moi adressé par Phon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi le 11 Novembre prochain, à 4 heures, au Principal, 2 Miroirs, 1 Fusil, 1 buffet, 1 table d'acajou, 1 paire de pistolets, 1 bureau, 1 canapé, 2 Tapis &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 oct. L. DAUNOY—Marshal.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

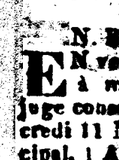

Parti marron de la briqueterie de M. Alexandre Lesseps, à deux milles au-dessous de la ville, un nègre nommé CHEBLEY, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur brune. Il a le bout de l'oreille droite coupée et porte souvent un bonnet pour le cacher. Il marche voûté et boite légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, ordinairement avec une veste et des pantalons de coton, bonnet noir. Il rode souvent aux environs du bassin où demeure sa mère. La susdite récompense sera donnée par les soussignés à quiconque le leur ramènera ou le fera mettre dans la geole de cette ville.

5 nov TIFFIN, NEWHALL & Co.

LES soussignés reçoivent par le navire Zénobie, capt. Upton, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendent à des prix modérés.

Sangsues de première choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes médicinales.
Poix d'Iris.
Nérolie, &c.

26 mai. FORESTIER & Co.

FROMAGE.—11 caisses Fromage, en dépôt, nouvellement du navire Caroline, venant de Liverpool.

1e oct. N. C. BYRNE & Co.

200 Barriques Blanc de Céruse pour broyer l'huile, en 100 barriques de Linseed oil, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin B. HOWARD & Co.

Hotel de la Marine.

MME. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de changer une autre fois de cet établissement et qu'elle y mettra le plus grand soin, afin de mériter l'estime et l'encouragement de ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. La susdite dame sera particulièrement secondée par son mari auquel elle espère que son ancien auditoire donnera la préférence, ainsi qu'ils ont eue autrefois pour elle.

VROUMAGE offrant vendre 12 balles de fil de Rennes, fin,
5 boucauds Feuilles d'emballage,
10 balles Brin pour matelassures,
10 caisses Serrures de 4 à 6 pouces, 1 et 2 clefs et pour commerce,
7 Dito Verrous, Loquets, Pentelles, Charnières, Pentes,
39 tierçons Vinaigre blanc et rouge,
10 pipes Eau-de-vie de Cognac,
430 boucs. de Vin rouge de Bordeaux, de 24 à 30.
600 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bouchons à vin pour bouteilles et dames-jeannes.
Eau de Cologne, 25 paniers très beau Cigare de la Vega de Cuba &c. &c.

Aux Rabitans Sucriers.—Le soussigné propriétaire de la Fonderie de fer de la Louisiane possède et [illegible] machines à vapeur, telle que [illegible] nécessaire pour [illegible] 24 à 30 pouces de diamètre, avec tous les [illegible] nécessaire. Aussi une grande quantité de [illegible] et autres pièces de rechange en fer, de différentes [illegible] et grandeurs. Ceux qui désireront [illegible] sont invités à les venir voir.

22 août.

Vente par le Marshal.

N. B. Outlaw vs. P. P. Hamblet.

EN vertu d'un writ d'seri facias à moi adressé par Phon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Armoir, 2 Tapis, 2 chaises, 1 Secrétaire, 1 parti de faïence, &c. saisis dans l'affaire ci dessus.

3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

F. Trist contre James Swan.

EN vertu d'un writ de seri facias à moi adressé par Phon. Fr Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 13 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Table, 2 bois de lit, 3 chaises, 1 bureau, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.

6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

J. C. Tuncle contre J. P. Romer.

EN vertu d'un writ de seri facias, à moi adressé par Phon. G. Préval, j'exposerai en vente, Samedi 14 Novembre, 1 comptoir de Magasin brun, et 5 comptoirs de devant de Gilet, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

B. Outlaw vs. P. Hamblet.

EN vertu d'un writ d'seri facias, à moi adressé par Phon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi le 11 Novembre prochain, à 4 heures, au Principal, 2 Miroirs, 1 Fusil, 1 buffet, 1 table d'acajou, 1 paire de pistolets, 1 bureau, 1 canapé, 2 Tapis &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 oct. L. DAUNOY—Marshal.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron de la briqueterie de M. Alexandre Lesseps, à deux milles au-dessous de la ville, un nègre nommé CHEBLEY, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur brune. Il a le bout de l'oreille droite coupée et porte souvent un bonnet pour le cacher. Il marche voûté et boite légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, ordinairement avec une veste et des pantalons de coton, bonnet noir. Il rode souvent aux environs du bassin où demeure sa mère. La susdite récompense sera donnée par les soussignés à quiconque le leur ramènera ou le fera mettre dans la geole de cette ville.

5 nov TIFFIN, NEWHALL & Co.

LES soussignés reçoivent par le navire Zénobie, capt. Upton, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendent à des prix modérés.

Sangsues de première choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes médicinales.
Poix d'Iris.
Nérolie, &c.

26 mai. FORESTIER & Co.

FROMAGE.—11 caisses Fromage, en dépôt, nouvellement du navire Caroline, venant de Liverpool.

1e oct. N. C. BYRNE & Co.

200 Barriques Blanc de Céruse pour broyer l'huile, en 100 barriques de Linseed oil, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin B. HOWARD & Co.

Hotel de la Marine.

MME. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de changer une autre fois de cet établissement et qu'elle y mettra le plus grand soin, afin de mériter l'estime et l'encouragement de ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. La susdite dame sera particulièrement secondée par son mari auquel elle espère que son ancien auditoire donnera la préférence, ainsi qu'ils ont eue autrefois pour elle.

VROUMAGE offrant vendre 12 balles de fil de Rennes, fin,
5 boucauds Feuilles d'emballage,
10 balles Brin pour matelassures,
10 caisses Serrures de 4 à 6 pouces, 1 et 2 clefs et pour commerce,
7 Dito Verrous, Loquets, Pentelles, Charnières, Pentes,
39 tierçons Vinaigre blanc et rouge,
10 pipes Eau-de-vie de Cognac,
430 boucs. de Vin rouge de Bordeaux, de 24 à 30.
600 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bouchons à vin pour bouteilles et dames-jeannes.
Eau de Cologne, 25 paniers très beau Cigare de la Vega de Cuba &c. &c.

Aux Rabitans Sucriers.—Le soussigné propriétaire de la Fonderie de fer de la Louisiane possède et [illegible] machines à vapeur, telle que [illegible] nécessaire pour [illegible] 24 à 30 pouces de diamètre, avec tous les [illegible] nécessaire. Aussi une grande quantité de [illegible] et autres pièces de rechange en fer, de différentes [illegible] et grandeurs. Ceux qui désireront [illegible] sont invités à les venir voir.

22 août.

SAVEURS.

EN débarquement du navire Zénobie et à vendre par le soussigné.

Superbes anguens.
Pâte pectorale de Reignard.
Sirop de Salsepareille du Dr. Frane.
Sirop pectoral de Lamouroux.
Idem idem de Charpentier.
Fleur de Soufre sublimé lavé à l'Ether.
Baume et Liqueur Végétale pour les dents.
Racine garou pour malades.
Régénérateur de Tranche Lalaune.
Seringues à ani-même.
Seringues à Bidets, etc.

M. JAMES.

21 Oct.—3f.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné informe le public et ses pratiques qu'il a transporté son magasin [illegible] porte après la pharmacie de M. Dimitry, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de casquettes, aux plus modérés.

13 Oct.—2f J. BRUNET.

CHAUSSURES.

DOIT parde Latina et à vendre par les soussignés, dans le magasin rue Conti, entre celles Dauphine et Bienville, un assortiment de CHAUSSURES pour femmes jeunes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord.

A. BLANCHET et Co.

3 Octobre—3 fois.

200 Barriques Vin de Marseilles, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses par

JULES LERIANG,
22 Septembre No. [illegible], rue Royale.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, 14e. classe

Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 21 Novembre.

PROSPECTUS :—

1 lot de		$10,000	$10,000
1	" "	4,000	" 4,000
1	" "	2,500	" 2,500
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,600	" 1,600
1	" "	1,352	" 1,352
6	" "	750	" 4,500
6	" "	550	" 3,300
6	" "	350	" 2,100
156	" "	60	" 9,360
780	" "	8	" 6,240
7800	" "	4	" 31,200

8,760 Lots $ 72,952

13600 Billets blancs.

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix selon [illegible] numéros tirés entre 30 à 836 avec deux et 7,830 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,640, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera trois entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	$4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er., 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui n'aura pas gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les billets gagnants pour, seront envoyés avec promptitude, s'il s'adressent à J. B. Faulk, rue de Chartres, No. 118.

Entiers $4, demis $2, quarts $1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; donnant quatre en proportion.

J. B. FAULK—Directeurs
rue de Chartres, No. 118, entre les
29 Sept rues Conti et St. Louis

CHAPEAUX DE LE GOUT.

LE soussigné, No. 86, rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Louisiane, un assortiment de CHAPEAUX, lequel, il espère, sera trouvé supérieur à tous ceux offerts au vente dans ce pays.

14 mai

LE soussigné offre à vendre à l'amiable et à des conditions très avantageuses, les Terrains et Lots ci-après, et d'ici au 16 du courant prochain, ils ne doivent pas trouver, ils seront offerts en vente publique à la Bourse le dit jour 16 Décembre, à midi précis.

Un Terrain au faubourg Lafayette, No. 9, ayant 50 pieds de face sur la rue Tchapitoulas sur 181 pieds de profondeur, avec une maison dessus construite en bois.

Un do. do. do. No. 28, ayant 72 pieds de face rue Josephine, sur 150 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.

Un do. do. do. No. 38, ayant 72 pieds de face rue Josephine, sur 150 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.

Un do. do. do. No. 31, ayant 56 pieds de face rue Philippa, sur 150 de profondeur, ledit terrain entourré.

Un do. do. do. No. 41 ayant 50 pieds de face rue Tchapitoulas, sur 150 de profondeur.

Un do. do. do. No. 101 de face rue Philippa, sur 150 pieds de profondeur : entourré.

Un do. do. do. No. 70, faisant encoignure et ayant 60 pieds de face rue Rousseau, sur 150 de profondeur rue Philippa, ledit terrain entouré.

Un do. do. do. No. 56, ayant 60 pieds de face rue Tchapitoulas, sur 150 de profondeur rue Philippa, sur ledit terrain se trouve une petite maison de 3 appartements.

Un do. do. do. No. 17, faisant encoignure et ayant 60 pieds de face rue Tchapitoulas, sur 150 de profondeur rue Philippa, sur ledit terrain existe une très jolie maison de maître basse entre briques et poteaux, de 5 appartements, galleries et caves, plus une cuisine de 2 appartements, 2 écuries, magasin et pigeonnier le tout en très bon état.

Un do. do. do. No. 12, faisant encoignure et ayant 60 pieds de face rue Tchapitoulas, sur 155 de profondeur rue Jackson, sur ledit terrain existe une belle maison de maître, bâtie en briques, ayant cinq grands appartements, chambre haute et basse et bard, attenant à la maison se trouve un grand magasin en brique de 16 pieds environ de face à la rue Tchapitoulas, et dans la cour une cuisine à 2 appartements, 3 pigeonniers et autres dépendances, le tout en très bon état.

Un do. do. do. Nos. 1 et 2, faisant encoignure, ayant 60 pieds de face rue Tchapitoulas, sur 80 pieds rue des Noyers ; sur ce terrain existe une belle maison en bois de 6 appartements, 3 cabinets et une bonne cuisine à 2 appartements et entourré.

TREODORE LACOSTE
31 oct.—6 No. 25 rue Toulouse.

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :

5 douz. Pots confitures de Citrons.
4 do. do. do. d'Oranges.
3 do do. do. d'Ananas.
3 do do. do. de Dattes.
2 do do. do. de Gingembre.
2 do do. do. de Cédrat.
1 do. pots compote de Goyave.
Gelée de Goyave, Pâte de Goyave et de Guayave.

BERNARD DERPIN.
10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

A VENDRE par *JOHN GARNIER*, reçu par [illegible] de Bordeaux :

104 caisses Vin de Barsac, de qualité supérieure et de 1826.
50 barils Vinaigre de Bordeaux.
1000 caisses Vin rouge, bonne qualité.
150 sacs Café de la Havane.
25 barriques Vin de Bordeaux, diverses qtés.
200 douz. Guignolet d'Anges.
40 douz. Vin de Champagne rosé, blanc, mousseux et non mousseux.
10 barils Eau-de-vie de Cognac.
80 barils Vin blanc de Barsac.
600 rames Papier français.
25 milliers de Segarres 17 oct.

RESTAURANT.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis que Dimanche, 1er Novembre, il fait l'ouverture de son Restaurant, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et qu'on y trouvera comme par le passé des huitres aux huitres, gombots, beefsteks, etc. ainsi que des vins blancs et rouges de différentes qualités.

28 Octobre. J. MERLE.

BEAUX CHAPEAUX.

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par le packet Illinois, des Chapeaux de 1re. qualité, entr'autres quelques douzaines de

E. DEBERGUE.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moon de Landerneau.)

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour ; elle coute 50 pr. 0.0 de moins que celle de Reignard. Les [illegible] sont récemment et à vendre à la pharmacie du soussigné.

A. PERCHAUD.

Encoignure des rues de Chartres et Conti côté du Faubourg, No. 36. 8 nov—6.

LE soussigné offre à vendre le suivants,
75 barilles Langues de Mouton,
25 do. Filerons d'Esturgeon,
5 Barils Citrons frais,
Salaisons assorties,
Sardines à l'huile et au beurre,
Confitures de toutes sortes,
Sirop de Groseilles et d'Ananas,
Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux,
Vins de toutes sortes,
Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c.

R. TURPIN.
[illegible] mai, encoignure des rues Orléans et Royale

A LOUER.

UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendu à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'imprimerie de cette feuille.

10 sept.—2f.

DE vente, par *Jules Lebland*, calle Real No. 182, se vende 800 barricas de VINO DE BARCELONA, de recente importacion ; pagado en [illegible] importados si el comprador lo conviene estuerio para otro punto. 24 sept

DE VENTA

354 tercios CACAO superior de Tabasco, llegado por el bergantin americano Williams, procedente de Veracruz, capitan John Hughes, á la consignacion de

FRANCISCO FAYRO,
26 sept consignee de Poydras y Levee

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géré plusieurs sucreries, connaissant parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur ; il peut conduire Tuileries et Briqueterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers élémens de mathématiques.

S'adresser rue de la Levée, No. [illegible], entre St. Philippe et Dumaine.

8 Oct.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

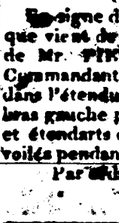

A CELUI qui conduira à la Geole de cette ville, une négresse nommée Françoise, créole du pays, parlant bien Espagnol, âgée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nommé Joseph Mariano, (Espagnol), [illegible] chasseur, qui [illegible] les faux certificats des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez Mde. Estradais.

☞ On a donné vingt piastres de plus à celui qui pourvu en portant la négresse qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et finira par des [illegible] se rendre entre les mains de la justice.

30 juillet. V. ROUMAGE.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, le 22 Octobre courant, le nègre nommé GEORGE, parlant anglais ; taille de 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de colette et un gilet de cotonnade bleue. Il lui manque une dent à la machoire supérieure ; il a le teint rouge.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi.

JN. CAVALIER,
27 oct.—3f. Paroisse Jefferson.

Quartiers-Généraux, Nlle.-Orléans, 15 Octobre 1829.

ORDRES GENERAUX.

Signe de respect et de regret pour la perte que vient de faire la Louisiane, dans la personne de Mr. PIERRE DERBIGNY, Gouverneur et Commandant en chef, tous les Officiers de milice dans l'étendue de l'Etat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois, et les drapeaux et étendarts des différens corps de milice seront voilés pendant trois mois.

Par ordre, A. PECHAUD,
Adjudant et Inspecteur-Général

TRAITES SUR LA HAVANE à trois ours de vue, à vendre par

1er. oct.—6 SIMON COUVEAU

Café.

RUE DE CHARTRES ET RUE ST. LOUIS.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du CAFE situé rue de Chartres, maison N. Girod, en face de la Bourse. Cet établissement que les soussignés ont muni ou doivent munir incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agrément et commodité ; la disposition du local leur en laissant la facilité, les propriétaires font ouvrir en ce moment, sur la rue St. Louis, une seconde salle, qu'ils auront aussi abondamment et soigneusement fournie que la première.

J. MERLE
5 nov. et GIRAUDEAU jeune

DENTISTE.

MR. HART offre ses services comme Dentiste, aux habitans de la Nlle.-Orléans ; il espère d'obtenir une portion de l'encouragement qu'il a reçu d'eux à son dernier séjour en cette ville. Il occupe un appartement dans la rue du Canal, No. 23, où on le trouvera à toute heure.

6 nov.